

CHABRILLAN

bulletin municipal

n° 4 - juin 2010

Le mot du Maire

Suite à votre vote de confiance en janvier dernier, le Conseil municipal a été complété. L'effectif féminin s'en trouve renforcé. Bienvenue à tous les nouveaux conseillers qui se sont aussitôt mis au travail. Nos échanges, nos réflexions, nos débats s'en trouvent plus riches, plus fructueux et notre action plus constructive.

Le rude hiver 2009-2010 nous a beaucoup mobilisé ; je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé dur au service de la communauté.

Notre château nous donne des soucis, son état de délabrement (aggravé par une végétation invasive) laisse craindre la chute de pierres. Le propriétaire va entreprendre des travaux d'urgence.

Beaucoup d'aménagements plus ou moins importants ont été menés à bien ; quelques uns sont à terminer, le présent bulletin vous en donne la liste. ; nous réaliserons en 2010 de gros travaux sur la voirie communale très dégradée. Les projets 2 011 vous seront présentés dans le prochain bulletin.

Deux projets majeurs, l'assainissement, et la distribution d'eau potable, vont nous amener à des choix qui engageront la commune pour une longue période. Nous devons assurer les financements, ce qui nécessitera un effort de solidarité de tous les chabrillanais.

Avec mon équipe dévouée, compétente et le soutien de tous les chabrillanais, nous avons l'ambition de doter la commune de ces équipements indispensables pour améliorer le bien être des habitants. Notre souci est de rester au contact de vos préoccupations, de vos besoins, d'expliquer nos décisions, d'agir dans une totale transparence.

Je souhaite que le débat démocratique entre nous tous soit permanent afin que la vie de notre commune soit riche, dynamique et au-delà des mécontentements que nous voulons dépasser.

Dans le cadre magnifique où nous avons la chance de vivre, je vous invite à profiter des ravissants espaces botaniques rénovés, à respecter et à protéger. Ils embellissent notre village.

Je souhaite que la lecture de ce bulletin municipal réponde à votre attente et que votre été soit ensoleillé et rempli de moments de bonheur.

Alain Charrier

Retrouvez l'ensemble des bulletins municipaux sur le site de la Mairie : www.mairie-chabrillan.fr

Mairie

La mairie est ouverte
Lundi, jeudi, vendredi
de 8 h 15 à 12 h.
Mardi de 14 h. à 19 h.

M. Le Maire
reçoit en Mairie
le mardi de 14 à 17h

Tél. 04 75 62 60 13 - Fax. 04 75 41 14 64
Courriel : mairie-chabrillan@ladrome.fr
www.mairie-chabrillan.fr

Café-Bibliothèque

Le Café-bibliothèque est ouvert :
le mercredi, jeudi et vendredi de 15h à 19h
le samedi de 13h30h à 19h00
le dimanche de 11h à 19h

tél : 04 75 56 71 42 (aux heures d'ouverture)
www.cafebibliotheque.fr



les courses pédestres de Chabrillan...

Budget 2010

Nous avons, dès notre élection, affirmé que nos choix de dépenses se tourneraient prioritairement vers l'école, l'eau potable et l'assainissement collectif. Même si ces pôles demeurent privilégiés, d'autres besoins apparaissent. Notre souci permanent est de répondre aux besoins des chabrilanais. C'est cette démarche qui nous a conduit à définir les travaux pour 2010.

SECTION FONCTIONNEMENT			
<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Recettes propres de la commune		Charges générales (<i>fonctionnement interne et entretien de la commune</i>)	148 410
3 taxes (<i>habitation, foncière bâtie, foncière non bâtie</i>)	138 480	Charges de personnel (<i>charges réelles = 126230 : cf. atténuation de charges</i>)	159 730
T.P.U. (<i>ex. taxe professionnelle</i>)	84 195	Autres charges de gestion (<i>dépenses vers l'extérieur de la commune, indemnités des élus, subv. aux associations, SDIS, etc..</i>)	76 227
Autres taxes	15 000	Frais financiers	16 280
Locations perçues	31 000	Charges exceptionnelles	1 750
Divers	21 865	Dépenses réelles de l'exercice	402 397
Dotations de l'Etat			
Compensation de l'Etat	10 466		
Dotation fonctionnement	92 478		
Atténuation de charges de personnel (<i>contrats aidés</i>)	33 500		
Recettes réelles de l'exercice	426 984	Dépenses imprévues	28 375
Excédent exercice antérieur	39 344	Virement à l'investissement	35 556
Recettes totales	466 328	Dépenses totales	466 328

SECTION INVESTISSEMENT			
<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
FCTVA	7 771	Remboursement capital emprunt	41 031
Taxe Locale d'Equipement (TLE)	6 000	Dépôts et cautionnement	1 000
Affectation résultat	61 834	Solde négatif reporté	61 834
Versement Section fonctionnement	35 556		
Dépôts et cautionnements	1 000		
Sous-Total	112 161	Sous-Total	103 865
Département	19 912	Voirie	52 333
Département	2 787	Bâtiments communaux	17 223
Etat	2 429		
Département	1 413	Ecole (Pergola)	6 568
Etat	1 434	Cimetière	6 447
Etat	6 369	Travaux électricité (La croze, Stade foot)	58 471
Syndicat départemental	7 643		
Département	1 289	Divers	6 530
Subventions 2009 (perçues en 2010)	45 689		
Emprunt équilibre	50 311		
		Sous Total travaux	147 572
Total général	251 437	Total général	251 437

Tous ces travaux sont nécessaires à la préservation des biens communaux et à l'amélioration des conditions de vie et d'activité des chabrilanais. Le financement est en très grande part assuré par la commune ; en effet le Département, notre unique partenaire sur ce type de dépense, n'intervient plus qu'à 38 % (50 % jusqu'en 2008). Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous.

Guy Audras

Budget eau

SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAL RECETTES	86 956
Excédent antérieur reporté	21 121
Vente d'eau	40 000
Taxes et redevances	3 700
Travaux	230
Subvention	21 905

TOTAL DEPENSES	86 956
Electricité + télécommunications	6 300
Achats compteurs + analyses + entretien réseau	9 100
Assurances+ publicité marché public	3 600
Redevance prélèvements et pollution (Agence de l'Eau)	4 850
Intérêts d'emprunt	8 307
Amortissement de subventions	31 831
Dépenses imprévues, charges exceptionnelles, achat d'eau	8 968
Virement à la section d'investissement	14 000

Pour la partie fonctionnement, on note un excédent de 21 121 € pour 2010 alors qu'en 2009 on avait un déficit de 14 142 €, malgré de nouvelles dépenses : Assurances des Ouvrages et Augmentation des taxes perçues par l'Agence de l'Eau.

SECTION INVESTISSEMENT

TOTAL RECETTES	107 919
Excédent antérieur reporté	19 775
Virement de la section fonctionnement	14 000
Subventions	42 313
Amortissement subventions	31 831

TOTAL DEPENSES	107 919
Travaux Vaumane + frais d'études Assainissement collectif	79 180
Amortissement Subventions	21 905
Amortissement capital emprunt	6 834

Pour la partie investissement, on constate que l'excédent antérieur a diminué ceci est lié aux travaux réalisés. Mais en parallèle l'emprunt d'équilibre de 10 000 € a disparu et la partie virement depuis la section de fonctionnement a augmenté de 12 000 €.

En conclusion les travaux prévus en 2010 seront réalisables sans faire appel à l'emprunt, mais à l'autofinancement.



TARIF EAU 2010, applicable à partir du mois de Septembre 2010 :

- Le m³ : 0.881 € (+10% / 2009)
- L'abonnement annuel : 82.57 € (inchangé)

Nettoyage Réservoirs d'eau potable de la Commune

Réservoir de 100 m³

C'est le plus ancien réservoir de la commune. Il avait besoin d'un bon nettoyage, puisque apparemment cette opération n'avait pas été réalisée depuis environ 6 ans.

Après une réunion de concertation entre les agents communaux : D. MEGE et H. BATERNEL, notre agent communal retraité JC. PETIT et les élus concernés, un plan d'organisation de nettoyage a été dressé. L'objectif était de gaspiller le moins d'eau possible et de maintenir l'eau au plus grand nombre d'abonnés. C'est pourquoi, la majeure partie de la vidange du réservoir a été réalisée par la consommation en eau des abonnés, la partie restante a été vidangée manuellement par les agents communaux. Puis le nettoyage du réservoir a été réalisé par les agents aidés de B. BRUNET.

Réservoir de 200 m³

Il a été construit au moment des travaux du TGV, depuis il n'avait jamais été nettoyé. Un nettoyage était donc nécessaire, il a été réalisé par la même équipe, suivant le même protocole.

Nadège NAUD



Travaux réalisés

La pergola Ecole du bas.

Depuis quelques semaines une ossature métallique (installée par l'entreprise Mecatour) et recouverte de canisses offre aux écoliers une ombre bienvenue à l'intérieur de la véranda et pendant les récréations.

Dans la classe du haut.

En réponse aux enseignantes et aux parents d'élèves, l'habillage intérieur de la sortie de secours a été réalisé pendant les vacances de Pâques (Entreprise Reynier)

L'aire de jeux au parc des cèdres.

Avec les beaux jours, les petits chabrilanais ont retrouvé leur aire de jeux au parc des cèdres. Après le remplacement du gravier (Entreprise B. Jabelin) et la remise en place des jeux par le personnel communal, il reste à installer une clôture et un portillon pour que cet espace soit totalement sécurisé.

Nous rappelons que cette aire ne doit être utilisée que par les jeunes enfants (voir panneau explicatif) sous la surveillance de leurs parents. Les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que leur compagnon à quatre pattes n'utilise pas ce lieu pour satisfaire ses besoins naturels ; la propreté des lieux est l'affaire de tous, ne l'oubliez pas.



L'aire de jeux

Travaux imprévus

Au logement Les Cèdres n° 1.

La cuisine de ce logement a nécessité d'importants travaux, réalisés par l'entreprise Hiriart, avant sa mise en location.

A la cantine.

En réponse aux responsables de la cantine, et face à la vétusté de l'ancien appareil, une nouvelle cuisinière (5 feux gaz et 1 four électrique) a été mise en place pendant les vacances, et rapidement prise en main par Sonia Faure, la nouvelle « cantinière ».

Au logement de la Cure.

Après de nombreuses années de bons et loyaux services le chauffe-eau a subitement cessé toute activité... Décision a été prise de le remplacer ; travail effectué par le personnel communal.

P. Gilouin

La boulangerie de Chabrilan

Installée au cœur du village, sur l'axe principal, la boulangerie reste désormais le seul commerce alimentaire du village, depuis la fermeture définitive du café Morel en 2000.

Les Chabrilanais se souviennent des différents artisans qui se sont succédés : Mrs Chapouan, Chassons, Bard, Radisson. Depuis 1993 c'est Denis Emery qui en a repris l'activité.

Au travail dans son fournil dès 1 heure du matin, il perpétue la tradition artisanale du lieu, pour satisfaire sa clientèle 6 jours sur 7, secondé au magasin par Viviane, en poste depuis 17 ans, et Giseleine qui assure les tournées en campagne sur plusieurs communes.



A la boulangerie sont proposées différentes sortes de pains, des viennoiseries, des gâteaux, un petit rayon épicerie, et aussi la possibilité d'y prendre le café (ou autres

boissons) en toute convivialité.

Se servir chez Denis Emery c'est acheter à proximité, c'est aider au maintien de ce dernier commerce du village, c'est aussi l'occasion de rencontrer quelqu'un pour discuter sur les dernières nouvelles du pays. Comme bien d'autres petits commerces il participe largement au maintien du lien social en milieu rural et demeure avec l'Ecole un des piliers de notre quotidien. Nous lui souhaitons de pérenniser encore longtemps cette activité boulangerie au sein de notre village.

P. Gilouin - Photo N. Naud



Culture...

Rencontres de lecture à voix haute...

Avec pour thème « L'Enchantement » notre village a été choisi pour recevoir le dimanche 30 mai, la deuxième édition du festival « **Les Envloires** ».

Dès 10 h 30 le matin nous avons pu découvrir des écritures diverses, nous essayer au plaisir de la lecture à voix haute, partager des moments de convivialité dans des lieux enchantés : rues du village, parc des cèdres, cafébibliothèque etc..

Une restauration de qualité avec des produits locaux était proposée. Elle permit le partage du pot de l'amitié avec les amis, les comédiens lecteurs et les musiciens.



Les peintres dans la rue



Malgré l'entêtement de la météo à nous faire craindre le pire, c'est sous un ciel clément que notre village a accueilli artistes et

visiteurs en ce dimanche 16 mai.

Ils étaient **plus de 50 peintres et sculpteurs** à disposer, cette année, leurs œuvres le long d'un circuit que balisaient de jolis galets bleus, dans les rues, sur les places, dans les jardins publics ou privés de Chabrillan : œuvres d'art, jardins et vieilles pierres se rehaussaient les uns les autres ; le public déambulait dans tout le village, admiratif et ravi.

Au passage, il pouvait découvrir un des 20 artistes qui peignaient dans la rue ce jour-là, ou nos 30 artistes en herbe, qui, dans la cour du château participaient à l'atelier de peinture « sur galet bien sûr ! »

Plaisir des yeux, mais aussi plaisir de l'oreille avec le Taraf des 3 Beccs, qui a régalé le public et inspiré



les Charpentiers qui ont traduit leurs émotions en peignant, sous les yeux du public, une

grande fresque colorée.

Cette manifestation de rue s'enrichissait de l'exposition de nos 2 invités d'honneur, **Mme Andrée Avel** et ses aquarelles, (compositions et fresques florales très décoratives) et **Michel Vidal** (paysages à l'huile remarquables par la précision du trait, la richesse du détail et la lumière).

Au cafébibliothèque était rassemblée une rétrospective des invités d'honneur des années précédentes : *JF Tabardel, G. Marcel, M. Veauvy, E. Delarbre, JM Peretti et G. Sprungli.*

Participants et visiteurs enthousiastes se sont enfin réunis dans la cour du château pour honorer les 4 lauréats du jour et fêter ce bel anniversaire, toujours dans la convivialité, autour du vin d'honneur offert par la Municipalité.

Les Amis de Chabrillan tiennent à saluer les efforts de tous ceux, Municipalité, association Senteurs et Pivoines et particuliers qui ont travaillé à ce que notre village ait proposé un tel écrin aux œuvres des artistes.

Josette Rolland (les Amis de Chabrillan)

La Botanique



Après la fonte des dernières neiges, l'équipe de bénévoles de la botanique a repris ses travaux de désherbage, remise

en état des massifs, beaucoup de travail souvent arrêté par des pluies à répétition.

L'évaluation du village botanique par les neuf autres villages a eu lieu le mardi 11 mai (pluie en fin de journée). Certaines pivoines et iris étaient en fleurs, tout ceci a beaucoup intéressé nos visiteurs qui ont reconnu nos efforts et nous ont encouragés à poursuivre.

Nous devons après cet hiver long et froid remplacer de nombreux végétaux qui n'ont pas résisté à la rigueur hivernale. Nous le faisons progressivement. Les cannas n'ont pas aimé les températures aussi basses et bon nombre sont à renouveler.

Bien sûr d'autres travaux nous attendent, outre le désherbage, nous devons nous occuper de l'entretien sanitaire des végétaux. Plus tard, il serait bon de dédoubler les iris qui pourraient enrichir d'autres massifs, etc.

Si quelques personnes en plus se joignaient à notre équipe, nous pourrions faire davantage un travail d'embellissement beaucoup plus valorisant pour Chabrillan.

Cette année encore, nous avons semé la jachère au même endroit que l'an passé. Beaucoup de promeneurs l'avaient appréciée.

Chabrillan s'est inscrit aussi pour les 'Rendez-vous aux Jardins' les 4,5 et 6 juin 2010 afin de faire découvrir notre beau village.

M.T. Breyton



Sagement installée dans la vie quotidienne des chabrillanais cette imposante bâtisse, jusqu'ici très discrète, s'est soudainement réveillée avec la chute de quelques pierres. Après rapide examen, visite des autorités compétentes et du propriétaire, décision fut prise d'interdire l'accès et le stationnement aux abords immédiats. Des barrières de sécurité et des panneaux portant l'arrêté municipal, vous rappellent ces interdictions. Les premiers travaux de mise en sécurité (élagage, taille des végétaux) seront entrepris par le propriétaire.

Mieux connaître...

La Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD)

Son histoire, ses actions, ses compétences, ses projets

L'intercommunalité du val de Drôme existe depuis 1976. Elle devient un District en 1987, une Communauté de Communes en 2002 en application de la loi Chevènement. En 2006 l'intérêt communautaire est défini et de nouveaux statuts sont votés.

La CCVD regroupe 36 communes (29 000 habitants) dont 18 autour d'un village perché. Elles agissent ensemble pour le développement du territoire (implantation d'entreprises), l'environnement (90 % de la rivière Drôme sont rendus à la baignade) et le bien être de ses habitants (solidarités et cadre de vie).

Le siège est situé à Crest, rue Henri Barbusse.

Elle regroupe **4 bassins de vie** : vallée de la Gervane, La Confluence, la basse vallée de la Drôme (incluant Chabrillan) et la vallée du Roubion.



La CCVD est présidée par Jean Serret (maire de Eurre), assisté de 6 vices – Présidents et d'un bureau exécutif de 30 membres. Un Conseil Communautaire (90 conseillers représentant les 36 communes) est organisé tous les 3 mois. Un rapport annuel d'activité est à la disposition des habitants du territoire.

Le personnel en fonction à la CCVD est au nombre de 76 personnes dont 62 à temps plein.

Le total du budget primitif 2 010 est de 18 221 253,00 € dont 4 552 487,00 € à la section investissement. L'origine des subventions, c'est en majorité l'Etat (38 %), et la Région (30 %).

La part du produit fiscal reversée aux communes est de 87 %.

La commune de Chabrillan est représentée par 3 délégués (2 titulaires : Alain Charrier et Patrick Hervé et 1 suppléant : Pascal Dejoux).

La Communauté de Communes gère depuis 1999, à la demande de l'Etat, *la réserve naturelle nationale des Ramières*. Cette réserve s'étend sur 10 km dans le lit majeur de la rivière Drôme. C'est 346 ha sur 5 communes (dont Chabrillan). La gare des Ramières accueille 10 000 visiteurs/an avec de nombreuses activités pédagogiques en direction des scolaires.

Les exploitations agricoles sont au nombre de 600 (3 000 ha de surface agricole). Toutes les productions agricoles coexistent, c'est le verger de la France et un territoire moteur en agriculture biologique. Les enjeux de la CCVD en matière agricole concernent le cadre et la qualité de vie, l'économie et l'environnement.

La création d'une **Biovallée** est un projet majeur de la CCVD et ce depuis longtemps en contractualisation avec la Région Rhône Alpes et le Conseil général de la Drôme. Les principales préoccupations concernent la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables en s'appuyant sur des actions concrètes (exemple des éco - quartiers). Un cycle de formation aux énergies a été organisé pour les élus et toute personne intéressée.

La CCVD favorise les initiatives d'entreprises locales, pour enraceriner les acteurs locaux sur le territoire et pour installer des entreprises nouvelles (aide aux porteurs de projets, recherche de subventions). Il existe 9 parcs d'activités intercommunales qui regroupent 183 entreprises, générant 800 emplois.

Chaque année, la CCVD gère **la collecte des 15 000 tonnes de déchets** (dont 7 600 d'ordures ménagères), dans le Val de Drôme. Elle encourage fortement leur tri. La structure de recueil comporte 3 150 bacs, 120 points propres de tri avec 360 colonnes et 6 déchetteries. Le budget annuel est de 3,5 millions d'euros.

Les services aux communes, gérés par la CCVD, incluent un secrétariat de mairie itinérant (dépannage des petites communes), un agent d'entretien intercommunal et un assistant informatique. Toutes les communes peuvent utiliser ces services. Dans le même esprit, les Commissions d'Initiative Locale (CIL), une par bassin de vie, développent des collaborations intercommunales de solidarité (achat en commun de gros matériels par exemple).

Des réunions de travail, sous l'égide de la CCVD, ont l'ambition d'assurer un développement cohérent du Programme Local de l'Habitat (PLH) pour répondre aux besoins des ménages, lutter contre l'habitat indigne, valoriser le patrimoine, accompagner les communes dans leurs projets et mettre en œuvre les éco-quartiers.

La CCVD pilote un programme « **accueil petite enfance** » pour répondre aux besoins non satisfaits des familles, accueillir de nouvelles familles et lutter contre les inégalités sociales. En 2007, il y avait 1 454 enfants de moins de 3 ans dans le Val de Drôme. On dénombre, en moyenne, 364 naissances/an sur le territoire. La CCVD a pris la compétence pour la gestion et l'animation des 2 Relais d'Assistance Maternelle (RAM). Un pro-



gramme de création d'un réseau de 12 micro-crèches a été voté par le Conseil Communautaire. La CCVD soutient les initiatives et les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). C'est un ensemble d'initiatives qui placent la personne humaine et les besoins sociaux au cœur de l'économie.

La CCVD, parmi d'autres actions, accompagne et soutient les acteurs culturels à l'aide de son service dédié. Elle gère l'édition et la diffusion d'un ouvrage d'information et de découverte des villages perchés.

Dans l'avenir, compte tenu des projets du gouvernement en matière de politique régionale, les Communes de Communes sont appelées à renforcer leurs actions, leurs compétences et leurs responsabilités dans le fonctionnement intercommunal de chaque territoire.

Patrick Hervé

Calendrier des manifestations

Consultable sur le site : www.mairie-chabrillan.fr

- **Vendredi 25/06** : Fête de l'école à l'école (Amicale laïque)
- **Dimanche 27/06** : Sortie à la mer au Grau du roi - (Association Jeunes)
Contact : Aline 06 62 32 13 40
- **Dimanche 27/06** : Quatuor baroque cour du château - (Association Cafébibliothèque)
- **En juillet** : Exposition photos
Eglise St Pierre (Amis de Chabrillan)
- Vendredi 23/07 : Présentation photos rétrospective 40 ans de vogue à Chabrillan
Stade de foot - (A.J.C. Jeunes)
- **Du 24/07 au 15/08** : Expo. Photos rétrospective 40 ans de vogue à Chabrillan
Cafébibliothèque
- **Samedi 31/7 au lundi 02/08** : VOGUE : Bals-retraite aux flambeaux-Course-Concours de boules-Défarde
Village - (A.J.C. Jeunes)
- **Samedi 24/09** : Sylvie Sagot Duvaux (piano)
Cafébibliothèque
- **Samedi 02/10** : Jean-Pierre YVARS dans "La bas" - Cafébibliothèque (Théâtre)
- **Samedi 23 et Dimanche 24/10** :
Salon du livre - Cafébibliothèque
Salon du livre du 16 au 24/10
- **Samedi 05/11** : Cabaret Nono Emois
Cafébibliothèque
- **Vendredi 26/11** : Texaco
Cafébibliothèque (Du bon vieux blues)
- **Samedi 04/12** : Loto de l'Ecole
Salle polyvalente - (Amicale laïque)

Recyclage des déchets. (suite)



Mieux connaître le recyclage : Les plastiques.

On ne trouve pas de matières plastiques "naturelles". Elles sont toutes fabriquées par l'homme à partir de produits pétroliers.

On distingue deux grandes familles de plastiques : les thermoplastiques et les thermodurcissables.

- les thermoplastiques :

Les thermoplastiques, sous l'action de la chaleur, fondent et reprennent leur rigidité en refroidissant. Cette propriété permet de les recycler sous forme de matière première. Ces déchets représentent 80 % du tonnage des plastiques produits.

Ils sont particulièrement utilisés dans la fabrication des emballages. (pour notre recyclage : bouteilles et flacons)

- les thermodurcissables :

Leur transformation est irréversible. Ils sont infusibles et ne peuvent donc pas être recyclés sous forme de matière première. (ex.: polyamides, pluréthane, ABS, ...)

Les thermodurcissables représentent 20 % du tonnage des déchets plastique. Ils sont généralement utilisés dans les applications techniques.

En France, les matières plastiques représentent environ 8% de la masse totale des déchets ménagers. Soit environ 1 500 000 tonnes de déchets plastiques par an.

Trois types de recyclages (ou valorisations) sont possibles :

- La valorisation matière

Ce recyclage permet de fabriquer de nouveaux produits en matière plastique.

Les déchets plastiques (bouteilles, emballages...) sont triés selon leur composition; ils sont ensuite broyés grossièrement avant d'être lavés dans un bain spécial pour enlever toutes les impuretés (colle, papier, verre, aluminium...). Ils sont ensuite essorés puis séchés et broyés finement. On obtient alors de la poudre de plastique qui peut être réutilisée pour la fabrication d'autres produits.

- La valorisation énergétique (incinération des déchets)

Les déchets plastiques possèdent un pouvoir calorifique important et peuvent donc être valorisés par incinération, sous réserve de mise en œuvre d'équipements spécifiques à la récupération d'énergie et au traitement des fumées par filtration.

- La valorisation matière première (recyclage chimique)

Cette valorisation, principalement utilisée pour le PET, consiste à retourner aux constituants chimiques ou de base, de manière à produire un matériau dont les propriétés sont très proches du matériau d'origine.

Constats de recyclage :

Pour des raisons économiques et environnementales, on ne recycle que les bouteilles et les flacons plastiques, préférant pour les autres emballages la valorisation énergétique.

POINT RÉGLEMENTAIRE !!

Le brûlage à l'air libre des plastiques est interdit !

Lorsqu'ils sont brûlés, les plastiques dégagent un certain nombre de gaz dont certains sont toxiques pour l'homme, d'autres peuvent jouer un rôle dans des pollutions de l'atmosphère comme les pluies acides.

Pierre Diviani

L'ambrosie nous concerne !

l'ambrosie toujours en progression :

L'ambrosie, plante invasive présente dans un large Sud-est de la France, s'impose comme un enjeu de santé publique. Rhône-Alpes est la région française la plus touchée par la diffusion des pollens de l'ambrosie.

L'ambrosie à feuille d'armoise est originaire d'Amérique du Nord. Il ne faut pas la confondre avec l'armoise qui lui ressemble mais qui ne possède pas ses propriétés allergisantes.

Disséminée essentiellement par l'homme :

Les graines d'ambrosie ne sont pas pourvues des dispositifs habituels permettant leur transport par le vent et leurs épines ne leur servent pas à s'accrocher au pelage des animaux.

Par contre, elles peuvent être entraînées par l'eau et elles collent parfaitement à la terre transportée par les semelles des souliers, les pneus des camions et tracteurs, et tous les engins qui travaillent le sol.

Elle a principalement envahi les plaines et collines de basses altitudes, mais il n'est pas rare de la trouver à plus de 800 mètres d'altitude.

La reconnaître :

Le stade plantule.



Stade végétatif :

Très découpées, face inférieure de même couleur que la face supérieure.

Pas d'odeur quand on froisse la feuille dans les doigts.



Stade floraison :

Inflorescence en longs épis situés au sommet des tiges.

Allergies de fin d'été :

Le pollen de l'ambrosie provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques : 6 à 12 % de la population est sensible à l'ambrosie. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent.

Les plus courants sont de même nature que le rhume des foins.

Les symptômes sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé.

Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pol-

len d'ambrosie sont beaucoup plus tardives : elles commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

A cette période, l'ambrosie est la principale cause d'allergies



Comment lutter :

La plante doit être éliminée

- par arrachage (avec port de gants) ou **tonte**.

Pas de désherbant !

- en semant des plantes non allergisantes (trèfle, luzerne) sur les zones non cultivées.

- par un fauchage (à 10 cm), avant floraison, de préférence fin juillet répété fin août.

Une expérience efficace :

le pâturage des moutons dans le lit de la Drôme.

Après un constat d'invasion de la plante le long de la Drôme dans la réserve des ramières, la Communauté de Commune du Val de Drôme a testé à petite échelle le pâturage estival des ovins dans le lit naturel avec la participation de deux éleveurs locaux. L'expérience s'est révélée efficace.



avant le pâturage



Après le pâturage

Si vous êtes allergiques :

- Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (R.N.S.A.) offre, par e-mail, un bulletin hebdomadaire des allergies sur le territoire. www.pollens.fr

- Le site de la Drôme : www.chs-drome-sante.org.

Vous y trouverez des études et statistiques sur de nombreux domaines concernant la santé dans la Drôme avec analyses et conseils.

Pierre Diviani

Comité de rédaction : Pierre Diviani, Pierre Gilouin, Patrick Hervé, Nadège Naud.

*Nous vous souhaitons un bel été;
profitez de vos vacances et chargez vous de soleil...*

